

Comme annoncé dans le compte rendu du Conseil d'École du 20 juin 2017, voici la proposition du Conseil des Maîtres adressée au Maire de Bléré le 19 mai, soit 7 semaines avant les congés d'été. Cette diffusion vous permettra, vous parents, de connaître le véritable contenu de nos propositions, base de réflexion aux nécessaires changements et qui n'auront pas lieu pour cette rentrée par décision du Conseil Municipal. Notre proposition s'inscrit dans le désir exprimé depuis 3 ans ½ de voir votre enfant profiter pleinement du temps scolaire pour qu'il s'y trouve bien et qu'il soit en situation de réussir les premières années de sa scolarisation. C'est cela que nous souhaitons remettre au cœur des débats de la « réforme des rythmes ».

COPIE à destination des familles

19 mai 2017

À : M. Le Maire

Commune de Bléré

Il semblerait que depuis le changement de gouvernement, une volonté de laisser aux communes le choix de conserver ou de modifier la semaine scolaire s'annonce.

Voici notre proposition, qui s'appuie sur des constats et préalables, en gardant à l'esprit que le premier objectif de la réforme de 2013 est d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, le rythme des enfants.

Il est en effet impératif dans un premier temps, de prendre en compte des remarques remontées ces dernières semaines, ces derniers mois, dont voici un échantillon :

- les parents ne veulent pas avoir encore à tout changer dans leur organisation ;
- les 45' de NAP actuelles se réduisent à 30' d'activité réelle dans le meilleur des cas – les intervenants peuvent en être frustrés ou non intéressés par ces conditions. Des types d'interventions ne sont pas possibles car le temps est trop court ;
- le projet pédagogique d'ensemble semble difficile à mettre en place du fait de l'éparpillement des intervenants et de leur nombre ;
- une certaine harmonie dans les horaires entre les écoles Maternelle et Élémentaire de Bléré est impérative – pour les familles et pour la mutualisation des personnels ;
- l'école élémentaire est satisfaite de l'organisation actuelle ;
- il ne faudrait pas augmenter encore les coûts ;
- le temps consacré au ménage et à l'entretien des locaux par le personnel habilité en maternelle a drastiquement diminué ;
- la 5^e ½ journée ajoutée épuise les enfants, nuit aux performances des élèves – les enseignants chevronnés ont suffisamment de recul maintenant pour le confirmer ;
- la participation de la quasi-totalité des élèves aux NAP n'a en rien allégé leur journée et leur semaine, alors qu'on parlait en 2013 d'améliorer les rythmes de l'enfant ;
- il n'y a plus de classe pour les P.S. les après-midis – la 5^e ½ journée ne permet pas de compenser, car les élèves ne sont plus réceptifs les vendredis (voire les jeudis) et ne supportent leur rythme que pendant 3 ou 4 semaines à leur retour de vacances ;
- il n'y a presque plus de contact entre les enseignants et les familles. Celles-ci récupèrent leurs enfants sur du temps périscolaire – pourtant, le lien école/famille est jugé primordial pour une scolarisation réussie.

Notre proposition.

Nous pensons qu'un retour à une semaine scolaire sur 4 jours est préférable.

Rythme des enfants d'âge Maternelle mieux respecté. Les enseignants savent répartir sur la journée les types d'activités en fonction des capacités des élèves. Reprise des petits élèves après la sieste par leur enseignant-e pour profiter de la disponibilité de ces jeunes élèves à ce moment.

Pour respecter les 24h/hebdo, les horaires pourraient être 8h45 à 11h45 / 13h15 à 16h15 (lu, ma, je, ve).

*Rythme régulier. Aucun changement pour la quasi-totalité des familles et enfants.
Conservation de la correspondance actuelle avec les horaires de l'école élémentaire (sauf les vendredis pour quelques MS/GS). Pas de changements sur le temps Restauration.*

Si les NAP devaient être conservées pour les enfants d'âge préélémentaire, il est possible de les transférer sur le mercredi matin (*et pourquoi pas le samedi matin*) avec donc une amplitude horaire de 2h30 à 3h00, permettant d'offrir des temps plus importants et des activités à la ½ journée : poney, jardin, sortie nature, bricolage, etc.

Conservation de l'offre NAP / Périscolaire en maternelle. Non empiètement sur les temps NAP de l'élémentaire, donc des disponibilités des intervenants communs.

Un projet pédagogique cohérent est possible, élaboré avec un nombre plus restreint d'intervenants.

D'autres types d'interventions possibles par des animateurs dont le format actuel ne permet pas de proposer leurs services.

Nous y voyons également la possibilité de réaffectation des « ATSEM » (principalement les mercredis) sur des tâches de ménage qui ne sont plus assurées : économie sur l'embauche d'une tierce personne qui devait compléter ce poste entretien des locaux (rappel : diminution de 17% à 27% suivant l'année de référence + 200 h l'été).

Bien évidemment, cet inventaire n'est pas exhaustif, et cette proposition devrait être soumise à une discussion entre les partenaires, comme c'est le cas depuis 3 ans ½ : d'autres points sont à inclure à la réflexion.

Nous restons à votre disposition pour reparler de vive voix de ce sujet.

Recevez nos salutations.

Le Conseil des maîtres
de l'école maternelle de Bléré